

Déclaration des
États membres de l'
OPANAL

Journée Internationale pour
l'Élimination Totale des Armes
Nucléaires

26 Septembre 2026



Déclaration des États membres de l'OPANAL Journée Internationale pour l'Élimination Totale des Armes Nucléaires

26 septembre 2026

Les États Membres de l'Agence pour l'Interdiction des Armes Nucléaires en Amérique Latine et dans les Caraïbes (OPANAL) :

- **Réitèrent** leur préoccupation face à l'existence de 12,187 armes nucléaires, ce qui représente une menace inacceptable pour l'avenir de l'humanité et un danger qui s'aggrave chaque jour.
- **Rappellent** que cette préoccupation est reflétée dans de nombreuses résolutions de l'Assemblée Générale des Nations Unies, notamment la résolution 1(I), ainsi que dans le document final de la Première Session Extraordinaire Consacrée au Désarmement, le préambule du Traité de Tlatelolco, le préambule du Traité sur la Non-prolifération des Armes Nucléaires (TNP) et le préambule du Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN).
- **Exigent, une fois de plus**, que les armes nucléaires ne soient plus jamais utilisées, par quelque acteur que ce soit et en aucune circonstance. Cela ne peut être garanti que par l'interdiction et l'élimination ultérieure, transparente, vérifiable et irréversible, de toutes les armes nucléaires.
- **Réitèrent** leur inquiétude et leur consternation face aux menaces d'emploi d'armes nucléaires, à l'augmentation du niveau d'alerte opérationnelle des arsenaux nucléaires, à la modernisation continue des systèmes d'armes nucléaires et à la rhétorique nucléaire de plus en plus virulente. **Réitèrent également** que tout emploi ou toute menace d'emploi d'armes nucléaires constitue une violation du droit international, y compris de la Charte des Nations Unies. **Condamnent** sans équivoque tout emploi ou toute menace d'emploi d'armes nucléaires, explicite ou implicite, quelles que soient les circonstances.

Déclaration des États membres de l'OPANAL Journée Internationale pour l'Élimination Totale des Armes Nucléaires

26 septembre 2026

- **Réitèrent leur appel** à tous les États, en particulier aux États dotés d'armes nucléaires ainsi qu'aux États qui s'inscrivent dans des politiques de dissuasion nucléaire élargie et des alliances militaires, à éliminer le rôle des armes nucléaires dans leurs doctrines et politiques de sécurité et de défense. **Réitèrent également** que les États dotés d'armes nucléaires doivent respecter pleinement leurs obligations et engagements, notamment l'élimination totale de leurs arsenaux nucléaires sans plus tarder.
- **Expriment** leur profonde préoccupation face à l'érosion de l'architecture du désarmement fondée sur les traités et **appellent** tous les États à respecter leurs obligations juridiques ainsi que les engagements pris en matière de désarmement nucléaire, et à promouvoir et renforcer la paix et la sécurité internationales ; soutiennent également fermement tous les instruments bilatéraux, régionaux ou multilatéraux qui contribuent à la réalisation du désarmement nucléaire.
- **Exhortent** les États dotés d'armes nucléaires à engager des négociations conformément à leurs obligations au titre de l'article VI du TNP et, prenant note de l'expiration du Traité sur la réduction des armements stratégiques offensifs (New START), **appellent** les États possédant les deux plus grands arsenaux nucléaires à reprendre le dialogue et à relancer, de bonne foi, les négociations bilatérales visant au contrôle et à la réduction de leurs armements nucléaires.
- **Exigent** les États dotés d'armes nucléaires à mettre fin à l'augmentation et à la modernisation qualitative de leurs arsenaux nucléaires, au développement de capacités nucléaires avancées et à l'élaboration de doctrines, de scénarios ou de procédures relatifs à leur production et à leur emploi, considérant que ces actions sont incompatibles avec l'obligation d'adopter des mesures efficaces en vue de faire progresser le désarmement nucléaire.

Déclaration des États membres de l' OPANAL Journée Internationale pour l'Élimination Totale des Armes Nucléaires

26 septembre 2026

- **Réitèrent** l'appel légitime aux États dotés d'armes nucléaires afin qu'ils fournissent des garanties de sécurité juridiquement contraignantes, pleines et sans équivoque, aux États qui composent les zones exemptes d'armes nucléaires, conformément aux traités internationaux qui les établissent et à leurs protocoles additionnels.
- **Exhortent** ces États dotés d'armes nucléaires qui ont formulé des déclarations interprétatives concernant les Protocoles additionnels I et II au Traité de Tlatelolco, contraires à la lettre et à l'esprit du Traité ainsi qu'au droit international, à poursuivre le dialogue dans le but de fournir des garanties négatives de sécurité, pleines et sans équivoque, aux États parties au Traité, et à respecter le caractère militairement dénucléarisé de la zone.
- **Réitèrent** leur engagement en faveur du TNP, pierre angulaire du régime de désarmement et de non-prolifération nucléaires ; **regrettent** que la 11^e Conférence d'examen du TNP, tenue du 27 avril au 22 mai 2026, se soit achevée sans l'adoption d'un document final, et expriment leur détermination à contribuer au succès du prochain cycle d'examen du TNP. À cet égard, ils **rappellent** les obligations de tous les États parties au TNP, en particulier celles des États dotés d'armes nucléaires, et **exhortent ces dernières** à respecter pleinement le Traité et à accélérer la mise en œuvre intégrale et effective de son article VI; Réaffirment la validité des engagements pris lors des Conférences d'examen du TNP de 1995, 2000 et 2010, et **exhortent de nouveau** les États qui ne sont pas encore parties au TNP à y adhérer en tant qu'États non dotés d'armes nucléaires, sans plus tarder et sans conditions.

Déclaration des États membres de l'OPANAL Journée Internationale pour l'Élimination Totale des Armes Nucléaires

26 septembre 2026

- **Soulignent** leur préoccupation croissante concernant les utilisations militaires possibles de l'intelligence artificielle tout au long du cycle de vie des armes nucléaires, notamment dans les structures de commandement, de contrôle et de communication nucléaires. Au cours de progrès accomplis vers l'élimination complète des armes nucléaires, un contrôle humain significatif doit être maintenu sur les armes nucléaires et leurs vecteurs dans le contexte du développement des technologies d'intelligence artificielle dans le domaine militaire.
- **Célèbrent** le 30e anniversaire de l'ouverture à la signature du Traité d'Interdiction Complète des Essais Nucléaires (TICE), ainsi que le fait que l'Amérique Latine et les Caraïbes est constitué la première région au monde dans laquelle tous les États ont signé et ratifié le Traité, et **appellent** à l'entrée en vigueur rapide de ce Traité ; ils alors **exhortent** les États figurant à l'annexe II, qui ne l'ont pas encore ratifié et dont la ratification est nécessaire à son entrée en vigueur, à prendre les mesures nécessaires pour le faire sans plus tarder.
- **Attirent** l'attention sur la pleine mise en œuvre du TIAN, qui interdit la possession, la mise au point, la production, l'acquisition, les essais, le stockage, le transfert, l'emploi ou la menace d'emploi d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires, et **invitent** tous les États qui ne sont pas encore parties au Traité à envisager de le ratifier ou d'y adhérer.

Déclaration des États membres de l'OPANAL Journée Internationale pour l'Élimination Totale des Armes Nucléaires

26 septembre 2026

- **Soulignent** que le Traité de Tlatelolco, le TNP, le TIAN, ainsi que le TICE une fois entré en vigueur, établissent des normes de droit international juridiquement contraignantes pour les États qui les ont signés et ratifiés. **Soulignent** que ces instruments ne constituent pas de simples déclarations d'intention, mais qu'ils représentent plutôt une base juridique appropriée pour le processus d'élimination totale des armes nucléaires, de manière transparente, vérifiable et irréversible, afin d'empêcher leur réapparition.
- **Réitèrent** leur conviction que l'établissement des zones exemptes d'armes nucléaires constituent une étape d'une grande importance pour progresser vers le désarmement nucléaire, ainsi qu'une contribution au maintien de la paix et de la sécurité internationales et ainsi la réduction du risque nucléaire.
- **Se félicitent avec satisfaction** de l'adoption de la résolution A/RES/79/241 de l'Assemblée Générale des Nations Unies, intitulée «Étude approfondie de la question des zones exemptes d'armes nucléaires sous tous ses aspects», promue par les États parties au Traité de Tlatelolco, en tant que contribution au renforcement des zones exemptes d'armes nucléaires existantes et à l'établissement de nouvelles zones, ainsi que de la convocation du Groupe d'Experts Qualifiés par le Secrétaire Général des Nations Unies. **Se félicitent** que l'étude susmentionnée ait été achevée et approuvée par consensus par le Groupe, et **anticipent** sa transmission à l'Assemblée Générale des Nations Unies.
- **Réaffirment** leur soutien à l'objectif de créer de nouvelles zones exemptes d'armes nucléaires, notamment une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient, sur la base d'arrangements librement conclus entre les États concernés de la région, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée Générale des Nations Unies et aux engagements pris dans le cadre du TNP.

Déclaration des États membres de l'OPANAL Journée Internationale pour l'Élimination Totale des Armes Nucléaires

26 septembre 2026

- **Regrettent** que la Quatrième Conférence des États Parties et Signataires des Traités Établissant des Zones Exemptes d'Armes Nucléaires et de la Mongolie n'ait pas encore eu lieu, et **réitèrent** leur engagement à continuer de promouvoir le dialogue et la coopération entre les zones.
- **Soulignent** l'importance de l'«Étude des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération», adoptée par la résolution A/RES/57/60 de l'Assemblée Générale des Nations Unies, et **s'engagent** à poursuivre leurs efforts en vue de la mise en œuvre de programmes d'éducation au désarmement et à la non-prolifération des armes nucléaires.
- **Reconnaissent** la contribution précieuse des femmes et des jeunes à la promotion et au maintien de la paix et de la sécurité, et réitèrent leur engagement à continuer de promouvoir leur représentation et leur participation pleines et effectives aux processus d'élaboration des politiques, de planification et de mise en œuvre liés au désarmement et à la non-prolifération.
- **Saluent** la ferme conviction et l'engagement permanent de l'Amérique Latine et des Caraïbes à continuer de promouvoir le désarmement nucléaire complet et vérifiable en tant qu'objectif prioritaire, et ce, conformément à la Proclamation de l'Amérique Latine et des Caraïbes en tant qu'une Zone de Paix.

Inf.53/2026Rev.4